AR Prefecture
082-218200780-20260423-20260423_D13-DE
Reçu le 24/04/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LABASTIDE DE PENNE
N°13

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Date de la convocation : 23/04/2026

Séance du 10/04/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Michel ROUMIGUIE, Maire.
Etaient présents : ROUMIGUIÉ Jean-Michel, BORDERIE David, FOURTANET Christelle, CAMPAN Isabelle, ROUMIGUIÉ Patrick, MALRIC Pascal, FRAYSINET Valérie, CLAVEL José, BOUNIOU Stéphanie, FRABEL Sarah.
Absent : PRADAL Sylvain
Secrétaire de séance : CAMPAN Isabelle

OBJET **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite augmenter les taux d'imposition d'2% et propose les taux suivants :

-Taxe foncière (bâti) :	37.79%
-Taxe foncière (non bâti) :	78.58%
-Taxe d'Habitation (TH)	13.25%
-CFE :	19.51%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux de taxe proposé par monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Certifie exécutoire le :
Et publié ou notifié le :

Le Maire
Jean Michel ROUMIGUIE

Secrétaire de Séance

MAIRIE de LABASTIDE-DE-PENNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Tarn et Garonne

Mise en ligne le : 23/10/2026 14:28 (Europe/Paris)
Collectivité : Labastide-de-Penne
https://www.intramuros.org/labastide-de-penne/documents_administratifs/83924